

ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'emploi Question écrite n° 122214

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur les opérations de recrutements massifs de jeunes demandeurs d'emplois, organisées par des grandes enseignes commerciales. En effet, cette forme de recrutement massif présente un aspect publicitaire pour ces enseignes, et d'autre part, un intérêt pour la valorisation des relations humaines au sein de ces entreprises qui mènent ainsi des politiques plus ciblées dans certains secteurs. De plus, des actions groupées sont favorablement accueillies par les différents services de l'emploi, ANPE ou collectivités locales, car elles s'insèrent dans une démarche de développement local partagé. Les pouvoirs publics pourraient utilement promouvoir et coordonner ces initiatives groupées. Il lui demande donc de lui préciser sa position sur ce dossier.

Données clés

Auteur : M. Éric Raoult

Circonscription: Seine-Saint-Denis (12e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 122214

Rubrique: Emploi

Ministère interrogé: emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 avril 2007, page 3666